

Coordonnateur(trice), santé et sécurité au travail.

Lieux de travail

Siège social de Rivière-du-Loup et chantiers

Le ou la titulaire du poste devra

- coordonner et administrer les activités reliées à la gestion de la santé et sécurité au travail en conformité avec les lois et normes en vigueur ;
- Assister et conseiller les gestionnaires dans l'application des outils de prévention et de suivi d'accident ;
- Agir à titre d'agent de changement afin de promouvoir les meilleures pratiques en matière de prévention ;
- Coordonner et supporter l'enquête et l'analyse des accidents, faire des recommandations et assurer un suivi rigoureux des dossiers en cours ;
- Maintenir à jour le programme de prévention et les procédures de sécurité et en assurer la conformité ;
- Participer au comité de santé et sécurité de l'entreprise et assurer le suivi des mesures préventives et correctives ;
- Participer aux activités de promotion et de formation en santé et prévention au travail ;
- Assister aux rencontres de production pour discuter des faits saillants en SST et faire des rappels sur certaines actions ;
- Collaborer et maintenir de bonnes relations avec le personnel responsable de la santé et sécurité chez les donneurs d'ouvrage en chantier ;
- Représenter l'entreprise auprès du service d'inspection de la CNESST et maintenir de bonnes communications avec l'inspecteur.

Profil

- Baccalauréat en relations industrielles ou diplôme universitaire dans le domaine de la santé et sécurité au travail,
Ou un diplôme d'études collégiales en hygiène industrielle jumelé à de l'expérience significative en gestion de la santé et sécurité au travail pourront être considérés ;
- Cinq années d'expérience en gestion de la santé et sécurité au travail en milieu industriel. De l'expérience en chantier constitue un atout ;
- Leadership, habiletés interpersonnelles et capacité à influencer ;
- Sens des responsabilités et capacité à gérer plusieurs dossiers de façon simultanée.